



Le 9 novembre 2018

Doc.synd.AG.2018.3

Rapport financier de l'année 2017

Situation de nos membres :

Nos cotisations pour l'année 2017 ont été de CHF 86'118.08 pour 284 membres (302 en 2016).

Nous représentons environ 43 % du staff.

Les départs à la retraite depuis ces 12 derniers mois conjugués avec les nouveaux adhérents ont permis de garder un nombre stable de membres.

Nos dépenses :

Le comité du Syndicat a eu des représentations extérieures : participation à l'APACQ 2017 à New-York et Vienne, au conseil de la FICSA 2017 à Kuala Lumpur.

Nous avons participé à différentes formations sur la santé au travail, le harcèlement, etc...

Les dépenses de MSPINT :

Elles concernent le contrat santé, le rapatriement (Europ Assistance) et le contrat perte de gain (prévoyance).

Pour le contrat rapatriement (Europ Assistance), nous avons apporté une modification notable sans augmentation de prix. Il s'agit du rapatriement de la personne défunte dans son pays de résidence **ou le pays désigné par les proches.**

Pour le Contrat santé, le Syndicat a depuis l'origine du contrat subventionné 10 CHF à partir d'un fonds (réserve de stabilité). Le montant de ce fonds est d'aujourd'hui de 88,853.-€ (100,957.- CHF). Le contrat perte de gain/prévoyance est lui subventionné depuis l'origine à 5 CHF pour tous les syndiqués. Ces subventions nous permettent de maintenir le contrat à un niveau de tarif raisonnable pour les assurés.

Nous avons eu une réunion de concertation entre Jean-Louis Paleni (PDG de Vigny-Depierre) et le Comité du Syndicat. Nous avons décidé, dans un souci d'assainissement des comptes et en période de remous au niveau de la fonction internationale (coupures de salaires des professionnels et catégories supérieures, future enquête sur les salaires des G), de ne plus subventionner le contrat santé de ses assurés au même niveau, qui représente 90,720.- CHF/an. Il faut donc que nous baissions le niveau de cette subvention tout en conservant l'esprit, ce qui permet à nos membres actifs de bénéficier d'un tarif raisonnable.

Nous proposons de ne plus subventionner le contrat santé pour les retraités, ce qui fera une économie de 15.- CHF/retraité (139 pers.) et de maintenir une subvention de 15.- CHF/actif (204 pers) en lieu de 25.- CHF.

Ceci permettra d'atténuer l'indexation faite par notre assureur qui est de l'ordre de 3%.

Nous vous présenterons ces projections sous forme de tableau XL lors de notre assemblée.

Pour information, nous vous communiquons les chiffres 2017 :

Nombre de Cotisants : 353
Nombre de Bénéficiaires : 344
Total des cotisations : CHF 1 007 915.-
Total des dépenses : CHF 694 396.-

Le fonds d'entraide :

A ce jour nous aidons 11 personnes dont 6 nouveaux cas pour un montant total de 51 000.00 CHF en plus des prêts déjà en cours.

Les engagements sont bien respectés à une exception près. Cette personne va recevoir une lettre récapitulative de ses obligations et notre avocat va s'assurer du remboursement. Nous vous rappelons qu'en cas de d'incidents «prévisibles» ou non il faut prévenir immédiatement la trésorière svp.

Les prêts ne sont pas recouverts sur le salaire de l'UIT mais au moyen de virements permanents effectués par les intéressés sur le compte postal du syndicat dédié au fonds d'entraide.

Le total des sommes prêtées est de 88 176.00 CHF, 25 288.00 CHF ont été remboursés dans l'année et le solde des prêts engagés est de 62 888.00 CHF.

La Contribution Volontaire Mensuelle (CVM) :

La CVM, contribution volontaire mensuelle payée par 5 personnes.

Le Conseil du personnel nous avait versé une partie des arriérés dus, soit 486.- CHF en 2016 et la semaine passée, nous avons perçu 504.- CHF pour la période juillet 2017 à juin 2018.

Certification des comptes :

Mme Orsini, du cabinet Exaplan à Genève a certifié nos comptes 2017 comme exacts, cf document joint ci-dessous.

A la vue de ce document, nous vous demandons d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

Nous en profitons pour remercier la trésorière pour son travail efficace et méticuleux.

Budget prévisionnel

Projections pour 2019 :

Nous vous présenterons un tableau XL lors de notre AG.
